

Samedi citoyen Sécurité et tranquillité publique – 12/06 16

23 habitants présents dont 6 sont venus suite au phoning

7 élus

1 agent : Mr L Lauverjat, responsable du service jeunesse et coordinateur CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Introduction de M le Maire, P Lorimier

Il est aussi rappelé que le choix de cette thématique pour un samedi citoyen répond une demande des habitants.

Chaque personne présente a pu remplir à son arrivée une fiche sur laquelle elle notait les points qu'elle souhaitait voir aborder et si elle avait une demande particulière.

Mr L Lauverjat présente en introduction ***des chiffres fournis par la gendarmerie nationale (bilan anné 2013 à 2015 présenté au CLSPD)***, avec laquelle les différents services de la mairie sont en lien régulier. Ces chiffres sont publiés depuis 2014 dans le Magazine de Crolles

Globalement, on note une baisse des cambriolages, par contre les autres faits en particulier lié à la voiture (vol, dégradation) sont en hausse. Les dégradations de biens publics et privés sont également en hausse pour 2015 en lien avec les nombreux incendies de poubelles du premier trimestre. M Le Maire précise que sur ce premier semestre 2016, deux faits d' incendie poubelle ont été constatés. Les auteurs ont été interpellés.

(voir diaporama disponible sur le site de la commune).

Analyse des fiches : 15 retours sur les 20 distribuées.

Les thèmes ont ensuite été débattus en petit groupe avec une synthèse et une restitution collective.

Thèmes principaux :

Sécurité routière et infractions au code de la route :

Beaucoup de personnes se sont plaintes des comportements irrespectueux d'automobilistes et du danger qu'ils représentent, notamment d'une vitesse excessive sur Joliot Cuire et les rond-points. Ces nuisances se passent surtout la nuit. Ce n'est pas le fait d'un grand nombre de personnes qui se conduisent mal, mais cela occasionne beaucoup de gêne et de danger.

Un habitant questionne sur la nécessité ou non de mobiliser la PM pour quelques « enquiquineurs », alors que la majorité de la population se conduit bien.

Une autre personne fait remarquer qu'il vaut mieux mettre un radar fixe pour pénaliser ceux qui vont trop vite et libérer les forces de l'ordre (PM + Gendarmerie) pour des choses plus importantes et intéressantes, dont les problèmes humains.

Une personne évoque également l' absence d' éclairage entre Crolles et Monfort, et le risque de collision avec du gibier qui peut traverser.

Plusieurs personnes sont favorables à renforcer et augmenter les contrôles de vitesse, et aussi dans la plaine.

Des personnes indiquent la difficulté de circuler à pied autour du marché le dimanche.

Il est signalé l'utilisation des pistes cyclable par les scooters, mais parfois aussi le comportement dangereux de certains cyclistes. Certains cyclistes utilisent aussi parfois les trottoirs, ce qui normalement n' est autorisé que pour les enfants et leurs accompagnateurs.

Des difficultés sont aussi signalées pour l' accès piéton au marché depuis la rue du 11 novembre.

A noter que sur les trois dernières années, il y a au maximum une personne blessée par an suite à un accident de circulation. Constat de la gendarmerie accidentologie très faible sur la commune.

Problèmes d'incivilité et de voisinage :

Des nuisances répétées sont signalées au niveau du terrain de boules A.Vincent, mais il semble que ce ne sont pas les joueurs du club : bruit, cannettes qui traînent, mégots, ..

Les habitants évoquent un manque d'éducation et le problème du respect de la règle qui est vécue comme une restriction de liberté. Les conflits apparaissent quand la règle est dépassée....

Plusieurs personnes évoquent des problèmes de voisinages : bruit, « pétarade » des scooters, problème ++ des aboiements des chiens en l'absence des maîtres, parfois toute la journée

L'intervention des médiateurs est évoquée. Qui appeler ? Quand ? Dans quelle situation ?

Un habitant parle quand même d'un manque de tolérance dans certains cas. Il faut se réjouir des cris d'enfants la journée et ne pas trop s'énerver des ballons dans le jardin !

D'autre parlent du bruit qui est « mis en valeur » car, à Crolles, l'environnement est globalement très calme.

Les cambriolages et autres délits :

30% des cambriolages se font sans effraction, très fréquemment en journée dans les secteurs d' habitation, et de nuit en zone d' activité. Bien veiller à fermer sa maison ou son appartement.

Sont aussi évoqués les incendies des locaux poubelles, suite à une vague d' incendies de ce type durant le premier semestre 2015, qui a cessé suite à l' identification des coupables. Se pose la question de la vidéo surveillance : est-ce utile au vu du coût ? Est-ce dissuasif ? Un habitant propose plus simplement de fermer les locaux poubelles quand il y a eu répétition d'incendies (à voir au niveau de sa copropriété)

Sont évoqués aussi des vols de carburants, de pots catalytiques.

Synthèse :

M le Maire rappelle que sur la tranquillité et la sécurité, il défend la logique d' information, de prévention et répression.

Sur les thèmes qui sont souvent des conflits de voisinage il faut d'abord dialoguer et donc la personnalisation des échanges ce qui veut dire, du temps et des personnes.

Il y a souvent un écart entre le ressenti des choses et la réalité des faits ... comment traiter cette notion de ressenti car il faut y être attentif ?

Renforcer la sécurité routière (rappel du peu d'accidents sur la commune). La commune fait un état des lieux de la vitesse, pour agir là où l' on constate des dépassements trop importants de la vitesse. Des contrôles sont déjà en cours.

Il est évoqué comme un projet de thématique : la propreté urbaine qui rejoint les incivilités et génère de la nuisance et un coût collectif.

Pour le Parc J Claude Paturel et les chiens non tenus en laisse, le Maire propose de réfléchir après information via panneaux lumineux et magazine de prévoir une semaine de verbalisation.

Actions de la commune (voir diaporama sur site de la commune) :

- a. Actions police municipale, en lien avec la gendarmerie
- b. CLSPD (comité local de sécurité et prévention de la délinquance)
- c. Médiateurs
- d. Service jeunesse –éducatrice spécialisée –en lien avec mission locale et collègue

Il est bien précisé aux habitants qu' en cas de nuisance importante et après, si possible, avoir échangé avec les personnes concernées, il est préférable de prévenir tout de suite, selon l' horaire et la gravité des faits, les médiateurs, la police municipale ou la gendarmerie. La gendarmerie gère ses priorités et ne sera pas « perturbée » dans ses actions « plus importantes » par ce type d' appel. Ces informations leur permettent aussi d' orienter leur patrouille (5776 heures de présence sur Crolles en 2015).

L' action des médiateurs et le dispositif « tranquillité vacances » sont présentés aux habitants. Des plaquettes et formulaires sont distribués.